

Adresse de félicitations pour le décret du 18 floréal de la société populaire d'Amboise, lors de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de félicitations pour le décret du 18 floréal de la société populaire d'Amboise, lors de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 169-170;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13704_t1_0169_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Restez à cette hauteur imposante, soyez les législateurs de tout le genre humain, ainsi que vous serez les interprètes de la même nature : montrez au peuple la ligne qui sépare le monde de chimères de celui de la réalité, et enseignez nous après tant de religions d'illusions et d'erreurs, la religion de l'évidence et de la vérité. Sachez que l'univers vous contemple et que déjà le burin est dans les mains de la postérité pour perpétuer et vos bienfaits et notre reconnaissance.

FOREST le jeune, HURETTE, GALLET [et 9 signatures illisibles].

g

[La Sté popul. de Beaumarchez à la Conv.; s.d.] (1).

« Citoyens représentans,

Un noir système de trahison était à l'ordre du jour. Par vos soins infatigables les conspirateurs ont vécu; depuis longtemps ils dirigeaient la calomnie contre les montagnards. Ils tentaient d'avilir par leur venin ceux qu'ils n'ont pu émuouvoir par leurs menaces, effrayer par leurs poignards, et corrompre par leurs richesses.

Dartigoeyte a été aussi en butte à leurs traits après avoir terrassé dans ce département l'hydre du fédéralisme, de l'aristocratie et du fanatisme conjurés, après avoir jeté dans tous les cœurs les semences des vertus républicaines autant par ses exemples que par ses discours, démasqué et puni les traîtres; enfin après s'être toujours montré l'espoir des sans-culottes, ne fallait-il pas qu'il fût l'objet de la fureur de ses ennemis; le poignard de Charlotte, l'immortalisé Marat; la rage des malveillans honore Dartigoeyte. Charlotte a subi la peine due à son crime, les infâmes détracteurs des magistrats du peuple seront punis.

Actifs à découvrir les conspirateurs, prompts à les punir, soyez toujours fermes sur la glorieuse Montagne, de sa sublime hauteur, écrasez les traîtres et les tyrans et continuez à répandre parmi nous le bonheur avec la vertu.»

LAFFITE (présid.), DUBERNET (secrét.), COLS.

h

[La Sté popul. de Moyenvic à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentans,

Enfin vous venez d'asseoir sur des bases immuables la République; nos ennemis, désespérés de voir que malgré toute leur trahison, tous les efforts de leur rage, l'édifice de notre liberté s'élevait majestueusement et sapait invinciblement les trônes des tyrans ligués contre nous, désespérés de voir que ses vils satellites n'étaient que des atomes devant nos fiers républicains, ont résolu de perdre la République par la corruption des scélérats sous le voile d'un patriotisme ardent, ont dit en leur âme: Corrompons la République, que les vertus, la pro-

bité, ne soient plus qu'une chimère, la sainteté des serments une puérilité, qu'il n'y ait plus d'être suprême que l'Éternel, qui nous accorde une protection si évidente, qui ouvre pour ses vrais enfants tous les trésors de l'abondance, ne soit plus qu'un affreux hasard à qui nous ne devons aucune reconnaissance, que le malheur n'ait plus l'espoir d'un avenir consolant; déjà leurs nombreux sectateurs propageaient ces maximes horribles; le peuple français ne devait plus paraître aux yeux de l'univers qu'un peuple égaré sans principes, et la République s'ensevelissait dans son berceau, mais, défenseurs de la liberté, alors vous veilliez pour elle. Il vous était réservé de sauver encore une fois la République; du haut de la sainte Montagne vous avez aperçu la manœuvre infernale, vous avez démasqué les traîtres, et la massue nationale les a plongés dans le néant qu'ils réclamaient.

Vous avez proclamé solennellement l'immortalité de l'âme et l'existence d'un être suprême.

Alors une douce émotion, un saint enthousiasme s'est emparé de nos âmes. La conscience de l'homme juste a souri à l'auguste tableau que vous nous avez présenté; oui, nous reconnaissons avec vous l'immortalité de l'âme; nous reconnaissons avec vous l'existence d'un être suprême; c'est devant lui que nous avons juré de maintenir notre constitution; c'est devant lui que nous jurons encore aujourd'hui de vivre libre ou mourir, de défendre la République une et indivisible jusqu'au dernier souffle de notre vie.

Vive à jamais la sainte Montagne, vive à jamais la Convention.»

CHAPY (présid.), DROUET (secrét.),

i

[La Sté popul. d'Amboise à la Conv.; 2 prair. II] (1).

« Représentans du peuple,

C'est avec le plus vif enthousiasme que la société des sans culottes républicains d'Amboise applaudit à votre décret du 18 floréal qui consacre le dogme sublime et consolant de l'existence d'un être suprême et de l'immortalité de l'âme.

Vous offrez sagement à la vénération des peuples ce qui doit agrandir leurs idées et les rendre meilleurs eux-mêmes; vous leur présentez un aiguillon puissant pour la gloire, un solide appui dans le malheur.

En asseyant la justice et la moralité sur des principes qu'ils trouvent dans leur propre cœur, et qu'ils voient avec plaisir retracés dans des fêtes et des monuments publics, vous les préservez de l'écueil de la corruption qui les conduisait à l'esclavage.

Ainsi par vos immortels travaux les français demeureront libres et vertueux, ils combattront avec courage sous les auspices d'un être suprême, ami des hommes libres et vengeur de la tyrannie; ils s'élanceront d'un vol plus rapide dans la carrière de la gloire et de l'honneur, convaincus qu'en mourant pour la patrie, ils

(1) C 306, pl. 1158, p. 26; J. Sablier, n° 1352.

(2) C 306, pl. 1158, p. 42.

(1) C 306, pl. 1158, p. 36; J. Fr., n° 615; M.U., XL, 204; J. Sablier, n° 1352.

laissent une dépouille mortelle, mais que leurs actions héroïques, que le caractère qu'ils ont développé, que leur énergie, que leur âme, qu'eux-mêmes en un mot, vivent à jamais honorés et récompensés.

Conservez, Législateurs, cet esprit de sagesse et de fermeté qui a guidé vos pas dans les sentiers les plus difficiles. Continuez d'être bien-faisants envers le peuple, terribles aux conspirateurs, ne quittez plus les rênes qui vous sont confiées que lorsque vous aurez affermi pour toujours sur les débris du vice et du despotisme le triomphe de la liberté et le règne des vertus. S. et respect ».

COCEAU, GUESLAULT, CAUTIÉ, GIRARD, COURLET, [et 1/2 page de signatures illisibles].

j

[La Sté popul. de Sens à la Conv.; s.d.] (1).

« Républicains,

La société populaire de Sens, partageant avec la République entière les avantages de la révolution, doit aussi concourir à l'expression de sa reconnaissance.

C'est surtout quand la saine morale et la vertu sont à l'ordre du jour, qu'il convient à des âmes libres et pures de manifester leurs sentiments.

Nous l'avons fait, Citoyens représentans, dans les circonstances multipliées où, par votre courage et votre énergie, vous vous êtes montrés dignes de la confiance et de l'amour des peuples.

Vous venez de fixer encore une fois leur regard et celui de la nature entière, en rappelant à l'humanité l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'âme.

Cette vérité sublime proclamée par vous répand dans le cœur de l'homme un calme qui n'existe jamais sous l'empire de la superstition et l'éloigne pour toujours de l'abîme profond dans lequel l'athéisme semblait vouloir le précipiter.

Quelle heureuse destinée se prépare, un Dieu, oui un Dieu, se prononce en faveur de la liberté. Des hommes restés si longtemps dans l'ignorance connaissent leurs droits; des factions en tous genres sont renversées; des armées formidables sont victorieuses; l'humanité souffrante est soulagée; d'abondantes récoltes sont préparées et les mêmes hommes qui constamment ont préparé et défendu les droits du peuple tiennent encore les rênes du gouvernement.

Ah! si pourtant parmi ses plus intrépides défenseurs, la liberté compte quelques martyrs, leur récompense est dans l'immortalité, et, tout en versant des larmes sur leur tombe, ne redoutons point, en nous précipitant sur leurs assassins, de partager leur sort, pourvu que nous partagions leur triomphe.

Et vous, républicains, qui respirez pour le bonheur du monde, restez encore une fois où le peuple vous a placés et bientôt vous partagerez avec lui et au milieu de lui le fruit de vos infatigables travaux ».

DESMAISONS (présid.), BUREAU (secrét.), JACQUELIN (secrét.).

(1) C 306, pl. 1158, p. 35; Mon., XX, 617.

k

[La Sté popul. de Caudebec à la Conv.; 1^{re} prair. II] (1).

« Citoyens représentans,

Une faction sans pudeur professait publiquement l'athéisme et niait avec audace l'immortalité de l'âme, son système immoral, contrarié par la nature, répugnait à la raison et paralysait la pratique des vertus, donnait faveur au crime.

Les représentans d'un peuple éclairé ne pouvaient laisser propager ces dangereux principes, ils devaient à la nation un aveu loyal de leurs opinions. Vous l'avez fait.

Reconnaître un créateur, une autre vie, c'est entretenir l'idée consolante d'être récompensé pour le bien, c'est retenir le méchant par la crainte du châtement. Cette idée fût-elle une fiction, comme l'a dit Robespierre ? fût-elle l'enfant du Génie, il est bon, il est sage, il est utile de la perpétuer.

Pour nous, citoyens représentans, qui n'avons abjuré les erreurs du culte catholique que pour écouter la voix de la nature et de la raison, qui en secouant le joug de l'esclavage, du fanatisme et de l'intolérance, n'avons point cessé d'observer nos devoirs et de respecter les droits de nos semblables, nous déclarons avec vous au peuple français, à l'univers entier, que nous avons toujours reconnu et reconnaitrons toujours un être suprême et l'immortalité de l'âme, que nous pensons que si l'opinion publique et la sévérité des lois sont un frein pour les méchants, tant qu'il existe le remords et la réprobation, qu'ils redoutent quand ils ne seront plus, si ce sont des songes, ce sont des songes nécessaires au bonheur commun ».

CAREL (présid.), MEYNY (secrét.).

l

[La Sté popul. de Bordes-les-Issoudun à la Conv.; 15 flor. II] (2).

« Représentants du peuple,

L'énergie de vos mesures et la sagesse de vos décrets déjouent les malveillants. Restez à votre poste jusqu'à ce que la liberté soit affermie du sang de ses ennemis ».

Denis FERRÉ (présid.), Vincent GIRARD (secrét.), Jean FEUILLET (secrét.).

m

[La Sté popul. de Morgny-la-forêt à la Conv.; s.d.] (3).

« Représentants,

Le fer assassin dirigé par l'infâme Pitt, a menacé les jours des plus ardents défenseurs de la liberté; un dieu tutélaire et juste les a cou-

(1) C 306, pl. 1158, p. 39; J. Sablier, n° 1352.

(2) C 306, pl. 1158, p. 37.

(3) C 306, pl. 1158, p. 38.